

Projet pédagogique 2024-2025

Institut de Formation en Psychomotricité

Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux
Campus inSanté (campus de formation)
Site de Bécheville 1, rue Baptiste Marcet 78130 LES MUREAUX
Tél. : 01 30 91 84 62 - Fax : 01 30 91 84 64



Version 2024

<https://www.ghtyvelinesnord.fr/campus-insante/>

Table des matières

Introduction	5
PARTIE 1 : INFORMATIONS GENERALES.....	7
1. ORIENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD.....	8
2. VALEURS ET PRINCIPES DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD.....	8
3. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION AU SEIN DES INSITUTS DE FORMATION DU GHT YVELINES NORD.....	8
3.1. Objectifs globaux	8
3.2. Objectifs de formation.....	9
3.3. Perspectives des professions et des formations	9
4. LES AXES MAJEURS DU PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE	9
4.1. La Pluridisciplinarité	9
4.2. La Recherche.....	11
4.3. La mobilité internationale	11
4.4. Les pratiques pédagogiques innovantes	11
4.5. La numérisation de la formation	12
5. UNE INDIVIDUALISATION DES PARCOURS	12
6. DES FORMATIONS INTEGREES DANS UN PROCESSUS D'UNIVERSITARISATION	13
7. DEMARCHE QUALITE.....	13
8. GOUVERNANCE DES INSTITUTS DE FORMATION GHT YVELINES NORD	14
9. PRESTATIONS OFFERTES DANS LE CADRE DE LA VIE ETUDIANTE	15
9.1. Les espaces de travail	16
9.2. La restauration	16
9.3. 9.3. Le logement	16
9.4. La crèche	16
9.5. Le soutien aux études	16
9.6. La prise en charge sociale : le CROUS	16
9.7. Le Bureau Des Etudiants (BDE).....	17
9.8. Organisation d'un forum annuel.....	17
9.9. L'accessibilité du site	17
PARTIE II : PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE	18
10. ORGANISATION DE LA FORMATION EN PSYCHOMOTRICITE.....	19
10.1. Textes règlementaires.....	19

10.2.	Admission	20
10.3.	Une formation en trois années	21
11.	LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES	23
12.	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION	24
12.1.	La Recherche	26
12.2.	Mobilité Internationale	26
12.3.	Individualisation des parcours	26
12.4.	La formation clinique	27
13.	PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE	27
14.	CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ATTESTATION AFGSU	28
15.	MAQUETTE DU DOSSIER DE FORMATION.....	28
16.	REGLEMENT INTERIEUR DE L'INSTITUT	28
17.	EVALUTION DU PROJET PEDAGOGIQUE	28

Introduction

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Yvelines Nord, qui comprend 4 hôpitaux et 5 établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) du secteur public, s'implique depuis plusieurs années, dans la formation des futurs professionnels paramédicaux.

Il permet la formation de près de 900 apprenants, au sein de neuf instituts répartis sur trois sites géographiques :

- **le site de Bécheville du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM)** (situé 1 rue Baptiste Marcet, 78130 Les Mureaux), accueille **cinq instituts de formation**:
 - un Institut de Formation Aide- Soignant (IFAS)
 - un Institut de Formation en Ergothérapie (IFE)
 - un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
 - un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)
 - un Institut de Formation en Psychomotricité (IFP)
- **le Centre Hospitalier de Poissy/ Saint-Germain-en-Laye (CHIPS)** accueille **3 instituts** (situés 10 rue du Champ Gaillard, 78300 Poissy) :
 - un Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS)
 - un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
 - un Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEM)
- **l'UFR Santé « Simone Veil »** accueille dans ses locaux (situés 2 av. de la Source de la Bièvre, 78180 Montigny-le-Bretonneux), l'École Régionale d'Infirmier(e)s Anesthésistes Diplômé(e) d'État (ERIADE)

Le projet pédagogique de chaque institut décline le projet pédagogique partagé des instituts de formation du GHT-Yvelines Nord, au service des formations aux métiers de la santé et du soin. Le projet pédagogique s'inscrit, d'une part, dans la logique de la réingénierie des formations paramédicales et, d'autre part, dans la pluridisciplinarité.

Si les référentiels de formation sont différents, les formations proposées par les instituts du GHT Yvelines Nord sont dispensées dans une logique de collaboration interprofessionnelle et de complémentarité afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins de santé du territoire.

Il s'agit de répondre :

- à la demande d'un maillage pluridisciplinaire autour des bénéficiaires,
- aux exigences économiques en mutualisant les cours académiques des apprenants et la complémentarité des compétences des formateurs, à
- la politique de santé en formant des professionnels capables de s'adapter.

Si l'offre de santé se doit d'être performante à tous les instants du parcours de soin et d'accompagnement du bénéficiaire, l'appareil de formation a par conséquent le devoir de s'adapter aux nouvelles demandes et exigences du système de santé. Notre responsabilité est donc engagée : nous devons former des professionnels compétents, polyvalents et adaptables.

Le projet pédagogique est le reflet de la réflexion d'une équipe. Il est le document de référence permettant à chacun de connaître le sens des actions de la formation dans tous les instituts. Il porte les orientations pédagogiques ainsi que les projets, qu'ils soient en cours ou à venir. Il permet l'adaptation de la formation aux nouvelles dispositions réglementaires.

Chaque institut de formation appartenant au GHT Yvelines Nord décline le projet pédagogique partagé selon les spécificités de sa profession.

PARTIE 1 : INFORMATIONS GENERALES

1. ORIENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD

Au sein de chaque institut de formation du GHT Yvelines Nord, il s'agit :

- d'améliorer la connaissance des diverses professions auprès des différents publics,
- d'adapter l'offre de formation en s'appuyant sur les besoins territoriaux,
- de transformer les pratiques en matière d'ingénierie de formation,
- de développer la recherche paramédicale.

2. VALEURS ET PRINCIPES DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD

Alors que nous formons des futurs professionnels à prendre soin de l'autre, la démarche éthique de citoyenneté est incontournable par son intérêt pour l'altérité.

Ce concept qui, pour le philosophe Emmanuel Levinas est « *la reconnaissance de l'autre dans sa différence* », repose sur la responsabilité à l'égard d'autrui. Pour les apprenants comme pour les formateurs, ce concept imprègne la vie des instituts de formation du GHT Yvelines Nord.

Le respect comme estime de l'autre, s'appuie sur l'aptitude à se remémorer les actes auparavant accomplis par un être humain. Tout au long de leur parcours, les futurs professionnels de santé doivent être considérés en prenant en compte ce qu'ils étaient en arrivant en formation. De la même manière ces futurs professionnels de santé devront apprendre à leur tour, à considérer les bénéficiaires dans leur individualité passée, présente et à venir, en tenant compte de leur degré d'indépendance et d'autonomie.

Les formations paramédicales proposées au sein des instituts du GHT-Yvelines Nord s'appuient également sur des valeurs fortes, telles que : l'intégrité, l'autonomie, l'équité.

3. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION AU SEIN DES INSTITUTS DE FORMATION DU GHT YVELINES NORD

3.1. Objectifs globaux

Ils visent à permettre aux apprenants d'acquérir les compétences professionnelles afin de :

- s'adapter à toute situation de soins en tout lieu d'exercice,
- s'engager dans un système de santé et s'adapter à ses évolutions,

- enrichir et faire évoluer leurs pratiques professionnelles,
- promouvoir l'expertise professionnelle,
- développer la recherche.

3.2. Objectifs de formation

Dans la conception de la formation, les futurs professionnels sont formés afin d'être :

- inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé et avec une identité professionnelle assumée,
- autonomes, responsables, impliqués et disponibles,
- compétents par l'acquisition d'un thésaurus de savoir, d'expériences (analyses de pratique), de curiosité, et dotés d'une aisance corporelle et relationnelle,
- de futurs tuteurs de stage

3.3. Prospectives des professions et des formations

Sur le plan démographique :

L'augmentation du nombre de personnes vieillissantes et dépendantes, la diminution du nombre de professionnels médicaux et paramédicaux disponibles sur le territoire ont un impact sur les pratiques et par voie de conséquence sur les formations initiales et continues proposées par les instituts du GHT Yvelines Nord.

Sur le plan économique et de la réglementation liée à l'exercice des métiers de la santé :

La rationalisation des dépenses de santé, l'évolution des statuts des professions réglementées avec le développement de la délégation des actes et de l'accès direct, le développement des pratiques avancées, amènent à modifier les conditions d'exercice des différents métiers paramédicaux.

L'évolution des professions et des pratiques professionnelles doit conduire à :

- au renforcement des pratiques professionnelles en interdisciplinarité,
- à une appropriation de la démarche de recherche, au service de la pratique
- à une évolution des modèles d'intervention et des méthodes innovantes.

Les prospectives professionnelles permettent de décliner 5 axes majeurs du projet pédagogique partagé.

4. LES AXES MAJEURS DU PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

4.1. La Pluridisciplinarité

Les professions paramédicales sont confrontées à des mutations importantes dans le domaine de la santé publique :

- la promotion de la santé et la prévention primaire sont donc considérées comme nécessaires,
- les futurs professionnels contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de la population,
- la complexité du sujet, son cadre de vie et les facteurs sociaux sont pris en considération.

Face à l'évolution des contextes sociodémographique, économique, réglementaire, l'articulation entre les différents modes d'accompagnement du bénéficiaire, est incontournable. Les professionnels de santé doivent pouvoir travailler, se côtoyer et collaborer sur un même territoire au service d'un même bénéficiaire à un moment ou à un autre de sa vie et de son parcours de soin.

La collaboration avec les différents partenaires de soins et le bénéficiaire s'imposant à tous, la dimension interprofessionnelle est donc devenue incontournable en formation paramédicale.

La pluridisciplinarité, synonyme de multidisciplinarité, selon le Professeur Malchaire¹ «*consiste en des actions en commun de plusieurs spécialistes de différentes disciplines, vers un même objectif*». Ces spécialistes peuvent d'un côté travailler en parallèle, sans se rencontrer (la juxta-disciplinarité), ou d'un autre côté, de manière totalement intégrée, utilisant les uns et les autres, les concepts, les objectifs et les méthodologies des uns et des autres (l'interdisciplinarité).

Le site de Bécheville propose donc un cadre favorisant les collaborations entre les formations :

- un lieu commun et des espaces partagés,
- une mutualisation des compétences des formateurs,
 - enseignements sur la manipulation des fauteuils roulants aux étudiants kinésithérapeutes réalisés par les formateurs en ergothérapie,
 - enseignements en ergonomie, transfert des patients, des aides-soignants, des manipulateurs radios par les formateurs kinésithérapeutes.
- une mutualisation d'enseignements académiques :
 - IFE/ IFMK pour la dispensation des enseignements de pharmacologie en 1^{ère} année
 - IFMK/ IFP pour la réalisation des enseignements de santé publique en 1^{ère} année
- des projets menés en inter filières,
 - IFMK / IFP > projets en santé publique
 - IFMK/ IFSI dans le cadre du service sanitaire
 - IFE/ IFMK/ IFP/ IFSI > création de projets de soins pluri-professionnels pour un bénéficiaire

¹ Professeur J. MALCHAIRE - Université catholique de Louvain : Inter, multi, pluridisciplinarité au service du bien-être au travail ; Journées interdisciplinaires de Lorient 13 mai 2003

- des conférences « les vendredis du Campus » organisées deux fois par an sur des thématiques transversales (ex : addiction, sport et handicap, maladies rares, éthique...).

4.2. La Recherche

L'objectif des équipes pédagogiques des instituts du GHT Yvelines Nord est de proposer aux étudiants une formation à la recherche et par la recherche. Il s'agit donc :

- de produire des connaissances et des savoirs scientifiques issus du terrain,
- d'améliorer la qualité et la pertinence des soins.

Cette dimension est renforcée par l'existence du département universitaire des sciences infirmières (DUSI) et du département universitaire de rééducation et de réadaptation (DU2R) au sein de l'UFR Santé Simone Veil - Université de Versailles St Quentin en Yvelines.

Les étudiants sont accompagnés :

- au développement de la qualité des soins (Base probante),
- à s'adapter aux besoins de santé et aux contingences structurelles,
- à tenir compte des processus et résultats de leurs pratiques sur la santé.

Les futurs professionnels paramédicaux doivent ainsi pouvoir contribuer à l'organisation, la conceptualisation et la systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques.

4.3. La mobilité internationale

Il s'agit de favoriser :

- le développement de la mobilité à l'international (interculturel),
- le développement des projets intracommunautaires,
- le soutien des projets individuels

Le campus est éligible à la charte « Erasmus » depuis 2018 en partenariat avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux.

4.4. Les pratiques pédagogiques innovantes

Pour tendre vers l'excellence, des méthodes pédagogiques sont déclinées autour de :

- situations prévalentes ou emblématiques et vignettes cliniques,
- l'analyse de pratique et la réflexivité,
- travaux de groupe pour l'apprentissage en interaction,
- l'apprentissage par simulation,
- l'apprentissage par projet,
- l'apprentissage par pédagogie inversée.

4.5. La numérisation de la formation

Les instituts de formation du GHT Yvelines Nord sont engagés dans un projet de numérisation des formations, en se dotant de logiciels de scolarité ainsi qu'en assurant le développement d'une plateforme numérique de travail pour les étudiants de toutes les filières. C'est un outil d'apprentissage et de liaison pour les étudiants. Depuis la crise sanitaire liée au COVID 19, la passation d'examens individuels est réalisée via cette plateforme.

Un portail spécifique aux formations a été créé sur le site internet du GHT Yvelines Nord, afin d'améliorer la visibilité de l'offre de formation. Les modalités d'accès aux formations y sont notamment précisées, ainsi que les modalités de sélection pour les candidats en reconversion professionnelle.

Parallèlement, les instituts de formation ont réalisé une démarche de numérisation et de classement numérique des documents afin de s'inscrire dans une phase de dématérialisation et d'archivage dans le cadre du développement durable.

Un ingénieur informaticien est chargé du développement des TICE et des techniques innovantes ainsi que de la sécurisation des dispositifs. La majorité des salles de cours a été équipée de bornes Wi-fi et des vidéoprojecteurs ont été installés au plafond afin de faciliter les enseignements.

Depuis la crise sanitaire liée au COVID 19, certains enseignements (une minorité) peuvent être réalisés à distance ou en e-learning, lorsque la situation le nécessite.

5. UNE INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Le suivi pédagogique des étudiants relève d'un dispositif légiféré dans les formations. Ce suivi est basé sur l'accompagnement et le développement personnel. Cette stratégie est mise en œuvre par l'encadrement pédagogique au cours de la formation, en vue de l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice de la profession.

Les modalités d'accompagnement s'inscrivent dans un processus dynamique. Il appartient à l'accompagnateur de connaître ces modalités pour les utiliser en cohérence avec la finalité recherchée et le niveau de compréhension de l'étudiant accompagné.

La période de formation induit un processus de transformation chez l'étudiant dans la construction de son identité.

L'accompagnant, conscient du processus de transformation est en capacité d'identifier ce qui relève du processus de formation et des facteurs psychosociaux. Son éthique le conduit à orienter l'étudiant vers les services compétents.

Le suivi pédagogique est assuré par un formateur référent sur l'ensemble du cursus de formation, il comporte plusieurs temps définis en individuel (au minimum 2 par an) et en collectif. Ce suivi est tracé dans le dossier de formation informatisé de l'étudiant.

6. DES FORMATIONS INTEGREES DANS UN PROCESSUS D'UNIVERSITARISATION

L'universitarisation des formations des instituts de formation paramédicales s'inscrit dans le processus de Bologne qui a pour but d'harmoniser le dispositif européen de l'enseignement supérieur et de faciliter la mobilité effective des étudiants, des chercheurs et des enseignants au sein de l'Union européenne.

Le processus d'universitarisation s'appuie sur l'attribution de crédits (« European Credit Transfer and accumulation System » ou ECTS) dès lors que les résultats obtenus sont conformes aux attendus. Chaque année de formation correspond à 60 ECTS

Dès 2008, le développement des instituts de formation du GHT Yvelines Nord s'est réalisé en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines. Pour toutes les formations post baccalauréat, l'université a inscrit les étudiants y compris pour les psychomotriciens dont la réingénierie n'est pas légiférée.

Pour les formations en ergothérapie et en masso-kinésithérapie, les enseignements scientifiques sont réalisés et contrôlés par des enseignants universitaires ou habilités par l'université.

Notre intégration précoce à l'université nous a permis de comprendre son fonctionnement et de prendre part à certaines instances ou événements organisés. Tous les ans, un formateur de chaque filière du DU2R est présent et convié à la journée porte ouverte de l'UFR et à la journée d'orientation des étudiants PASS.

Les responsables de formation IFE/ IFMK et IFP des établissements du GHT Yvelines Nord sont invités à participer aux réunions du DU2R et à contribuer à l'organisation des enseignements de la licence de rééducation-réadaptation (LAS-RR) créée en 2021-2022 dans le cadre d'un projet d'expérimentation.

L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines apporte le concours de son expertise scientifique par la nomination d'un conseiller scientifique. C'est Monsieur Nicolas ROCHE, MCU-PH en service de physiologie et d'exploration fonctionnelle, qui endosse ce rôle pour l'IFE, l'IFMK et l'IFP.

Le conventionnement entre l'institut de formation et l'université permet la délivrance des grades licence ou master selon les formations.

7. DEMARCHE QUALITE

Dès 2012, les instituts de formation de Bécheville ont initié une démarche qualité accompagné par le service qualité du CHIMM et ont été certifiés ISO 9001 en 2017 et Qualiopi en 2021.

La politique qualité est définie et est constituée d'une cellule qualité et de gestion des risques. Les réunions sont mensuelles afin d'analyser les événements et apporter des mesures correctives.

La démarche qualité est réalisée à partir d'une cartographie des processus. Chaque formateur est inscrit dans un des groupes qualités. Une revue systématique a lieu une fois par an. La révision des processus est annuelle.

La satisfaction des enseignements est évaluée chaque semestre par les étudiants et permet de réajuster l'ingénierie de formation mise en place. Une évaluation de la satisfaction de la formation est mise en place aussi en fin de formation. L'évaluation de la satisfaction des intervenants a été mise en place en 2022. Ces évaluations nous permettent de faire évoluer constamment nos pratiques.

La satisfaction de l'accueil et de l'accompagnement en stage est réalisée à chaque stage. Nous questionnons aussi une fois par an nos partenaires de stage sur notre collaboration et la présentation, l'engagement et l'implication de nos étudiants en stage. Ainsi cela permet de réajuster les offres de stage, et nous permet d'identifier les points sur lesquels nous devons travailler avec nos partenaires.

Les étudiants sont impliqués dans la démarche qualité, par leur participation aux différents questionnaires de satisfaction et en les incitant à utiliser les fiches d'événements indésirables en cas de problèmes.

8. GOUVERNANCE DES INSTITUTS DE FORMATION GHT YVELINES NORD

Le Conseil Régional d'Ile de France (CRIF)

Certaines responsabilités ont été transférées aux régions dans le cadre de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés locales, telles que la délivrance des autorisations de création et de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, la délivrance des agréments des directeurs, le financement du fonctionnement et des équipements des instituts de formation paramédicaux publics, la répartition du nombre d'étudiants admis à suivre les formations paramédicales et l'attribution des aides financières aux étudiants,.

L'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France (ARS)

Elle met en place avec les différents partenaires la politique d'offre de formation sur le territoire régional.

Elle assure le contrôle de la conformité réglementaire des dispositifs de formations des professions de santé, met en place avec les partenaires. Elle est chargée du « suivi pédagogique de toutes les formations préparatoires à des diplômes permettant

d'exercer une profession de santé ». A ce titre, c'est le Directeur Général de l'ARS ou son représentant, qui préside l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut qui doit être organisée une fois par an.

La Direction Régionale interdépartementales de l'économie, de l'emploi, du travail et de la solidarité (DRIEETS)

Elle organise les jurys d'attribution du diplôme et assure la délivrance des diplômes.

Le cadre réglementaire

Les conditions de fonctionnement des instituts sont régies par l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Conformément à cet arrêté, une instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) et trois sections doivent être constituées :

- une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants,
- une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires,
- une section relative à la vie étudiante. Cette section est transversale sur les différentes formations présentes sur le site de Bécheville.

En plus de ces instances obligatoires, il existe un bureau des étudiants par filière et un bureau des étudiants inter filière créé en septembre 2022.

L'association « CAMP+ » créée et gérée par des formateurs du site de Bécheville, a pour but :

- d'assurer l'enregistrement de tous les projets de nature pédagogique portés par les étudiants,
- de statuer sur les demandes d'aides financières, logistiques et techniques des porteurs de projets, dans les limites de ses attributions,
- de mettre en réseau et orienter les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs (internes et externes),
- de participer à la visibilité et la valorisation des projets étudiants.

Chaque étudiant ou formateur du site de Bécheville peut s'il le souhaite adhérer annuellement à l'association.

9. PRESTATIONS OFFERTES DANS LE CADRE DE LA VIE ETUDIANTE

Accueillir des étudiants sur un site nécessite l'organisation d'espaces :

- pédagogiques et de travail d'échanges et de convivialité,
- de restauration et de logements.

9.1. Les espaces de travail

Le centre de documentation (surface de 200 m²), est un lieu d'information et de recherche documentaire. Il permet l'accès aux connaissances liées à la santé et à tout ce qui peut intéresser les formations proposées sur le site de Bécheville.

Il offre l'accès à une salle de lecture dotée de revues, ouvrages et documents multimédias, une photocopieuse à destination des étudiants, un accès à une banque de données numériques.



Un documentaliste est présent pour guider les étudiants dans leurs recherches.

9.2. La restauration

Le restaurant de l'établissement est ouvert aux professionnels et étudiants.

Des micro-ondes sont également mis à leur disposition au sein du restaurant de l'hôpital et au sein de leur foyer.

Des distributeurs de boissons chaudes et froides, ainsi que de denrées alimentaires sont à la disposition des élèves et étudiants dans l'un des bâtiments du site.

9.3. 9.3. Le logement

Le site de Bécheville propose à ce jour un foyer étudiant de 30 places dans un bâtiment annexe.

9.4. La crèche

Une crèche du personnel existe sur le site pouvant accueillir à titre exceptionnel, les enfants des étudiants qui sont parents et ayant des difficultés de garde.

9.5. Le soutien aux études

Un réseau d'entreprises et des structures hospitalières au sein du GHT proposent des contrats de pré-recrutement ou d'apprentissage.

Dans le cadre de l'apprentissage, les étudiants recherchent leur employeur, à partir de la 2^{ème} année avec l'aide d'un CFA. A ce titre, une convention avec ADAFORSS est signée.

9.6. La prise en charge sociale : le CROUS

A son inscription, chaque étudiant reçoit une carte d'étudiant annuelle lui permettant de bénéficier des conditions universitaires dès lors que la convention entre l'institut et

l'université est signée.

9.7. Le Bureau Des Etudiants (BDE)

Chaque formation a créé une association étudiante dépendante de l'association nationale selon leur filière professionnelle.

Un bureau est à leur disposition, des actions diverses sont initiées de manière individuelle (par formation ou collective).

Un foyer étudiant a été créé, en partenariat avec l'association « CAMP+ », mis à leur disposition pour travailler, pour des moments de détente et se restaurer. Une charte d'utilisation a été rédigée.

9.8. Organisation d'un forum annuel

Les étudiants sont invités, chaque année, à un forum de rentrée leur permettant de prévoir une organisation administrative et sociale : assurances, mutuelles, associations culturelles et sportives, éditeurs, fournisseurs de tenues, organismes divers sont invités.

9.9. L'accessibilité du site

Gare SNCF des Mureaux
Ligne Paris - St
Lazare/Mantes la Jolie

Les bus, au départ des
gares des Mureaux et de
Meulan/Hardricourt.

Les autoroutes
A13, A14, A15



PARTIE II : PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN PSYCHOMOTRICITE

10. ORGANISATION DE LA FORMATION EN PSYCHOMOTRICITE

10.1. Textes règlementaires

Commun aux formations initiales présentes au sein du GHT Nord Yvelines

- Article R. 4331-1 du code de la santé publique
- Loi du 4 février 1995, inscription de la profession au titre III – 2 du livre IV de la santé publique
- Arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire, d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur

Psychomotricité

- Arrêté du 30 décembre 1975 relatif aux conditions de fonctionnement et d'agrément des centres de formation au diplôme d'Etat de psychomotricien
- Arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et de psychomotricien.
- Arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au Diplôme d'État de Psychomotricien.
- Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et portant dispositions diverses
-

La formation s'appuie sur un processus de professionnalisation : elle repose sur un rythme d'alternance entre la théorie, les pratiques, stages et simulation.

« Le psychomotricien, professionnel de santé, conçoit, élabore et réalise des actions d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation et de thérapie psychocorporelle.

Il intervient dans des programmes d'éducation thérapeutique. Il contribue à la réhabilitation et à la réinsertion psychosociale du sujet.

Le psychomotricien réalise une évaluation psychomotrice, analyse les interactions des différentes fonctions en jeu dans l'organisation psychomotrice du sujet et pose un diagnostic psychomoteur.

Il conçoit et ajuste un cadre et un projet d'intervention individualisé en accord avec le sujet et recueille son consentement éclairé ou celui de ses responsables légaux. Son

intervention peut se réaliser en lien avec l'entourage du sujet.

Le psychomotricien vise à établir une relation et une alliance thérapeutiques, éducatives ou d'accompagnement. Le psychomotricien réalise, en individuel, en groupe, des activités de sollicitation, de stimulation, d'entraînement des fonctions intervenant dans l'organisation psychomotrice du sujet.

Le psychomotricien exerce en toute responsabilité dans le respect du cadre éthique et déontologique des professions de santé. Dans le champ de la santé, il exerce sur prescription médicale.

Il exerce dans un contexte pluridisciplinaire et rend compte de son intervention et de ses résultats au sujet et aux différents intervenants concernés.

Le psychomotricien est amené à exercer son métier dans des établissements ou services publics ou privés, éducatifs, sanitaires, médico-sociaux, sociaux, pénitentiaires, en milieu professionnel, de loisir ou sportif, dans le cadre d'un exercice libéral ou dans les structures d'accueil de la petite enfance. »

La profession n'étant pas encore réingénierée, le cadre légal actuel du métier et de la formation ne font pas référence explicitement aux compétences. Pour autant :

« Le référentiel de compétences dans sa version stabilisée par le groupe de production les définit ainsi :

1. Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic psychomoteur.
2. Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention en psychomotricité.
3. Mettre en œuvre des interventions d'éducation psychomotrice, d'accompagnement et de soins en psychomotricité, de réadaptation, à dimension psychothérapeutique, et des activités contribuant au bien-être, à la réinsertion, aux soins palliatifs et au traitement de la douleur.
4. Elaborer et conduire une démarche de conseil, de prévention, une démarche d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique dans le domaine de la psychomotricité.
5. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en psychomotricité.
6. Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle.
7. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
8. Gérer une structure et ses ressources.
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
10. Former et informer des professionnels et des personnes en formation. »

La formation est réglementée par l'Arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien.

L'ensemble de la formation se déroule sur trois années, avec 2522 heures d'enseignements théoriques (sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et travaux pratiques), en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). La formation clinique et situationnelle (stages) est de 680 heures.

Les enseignements sont conformes aux contenus du référentiel de formation en termes d'apports relatifs aux sciences médicales, sciences humaines, sociales et droit, les méthodes de travail et la démarche de recherche.

10.2. Admission

L'IFP a une capacité d'accueil de 25 places ventilées comme suit :

Il s'agit d'une formation sélective.

- 23 places sont accessibles via Parcoursup.

- 2 places sont accessibles via un conventionnement avec la LAS-Rééducation - Réadaptation de l'université de Versailles-Saint-Quentin

- 2 sont accessibles via l'épreuve de sélection prescrite par l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au Diplôme d'État de Psychomotricien.

10.3. Une formation en trois années

La formation s'appuie sur un processus de professionnalisation : elle repose sur un rythme d'alternance théorie / pratique / stage.

La psychomotricité est une approche du sujet humain et de sa relation avec son corps. La psychomotricité met en lien les fonctions mentales et la motricité afin de permettre à l'individu de s'adapter harmonieusement à son environnement.

Il s'agit d'une approche globale et intégrative de la personne où les interactions entre la motricité (tonus, postures, mouvements, etc.) et la psychologie (émotions, compréhension, imagination, intention, inconscient, etc.) sont constantes.

La psychomotricité est aussi définie comme étant l'intégration des fonctions cognitives, affectives et motrices sous l'effet de l'environnement, y compris relationnel et du développement du système nerveux. Corps et esprit ont été, en effet, au fil du temps, considérés comme un tout indissociable dans la globalité de l'être humain. En d'autres termes, la psychomotricité constitue une approche de l'Homme comme un être sensoriel, moteur et psychologique.

La psychomotricité est une pratique carrefour où se croisent de multiples points de vue, et qui utilise les acquis de nombreuses sciences constituées (neurologie, anatomie, psychologie, sociologie, etc.). Mais en plus, elle est une thérapie qui se propose de développer les facultés expressives du sujet.

Il est évident que le développement psychomoteur, s'il n'est pas considéré au-delà des interactions internes à l'individu, est incomplet; en effet, il est essentiel de prendre en compte l'environnement (social, familial, culturel, etc.) du sujet. La psychomotricité propose des techniques permettant à la personne de connaître son corps et son environnement immédiat et d'y agir de façon adaptée. Les fonctions affectives, motrices et intellectuelles se manifestent conjointement chez tout individu. Ainsi, un enfant, suivant le stade de développement qu'il a atteint, stimulera son développement cognitif ou affectif par la motricité, et inversement, une évolution de ses compétences cognitives ou un changement affectif aura un impact sur sa motricité.

L'histoire de la psychomotricité n'est pas seulement l'histoire des connaissances que nous possédons sur l'être humain et sur son corps, c'est également l'histoire des interrogations que l'on se pose sur la valeur et sur la portée des connaissances que l'on a dans ces domaines. Progressivement, la psychomotricité s'est développée en permettant la prise de conscience du corps et du mouvement comme l'une des manifestations les plus riches et les plus importantes du comportement humain.

La rééducation ainsi que la thérapie psychomotrice sont des moyens qui permettent de restaurer l'adaptation de l'individu à l'environnement. Ce travail rééducatif et thérapeutique a pour objectif de développer cet aspect communicatif du corps, de donner au sujet la possibilité de maîtriser son corps, d'économiser son énergie, de penser ses gestes pour augmenter leur efficacité et leur esthétique ou de parfaire son équilibre. L'objectif de la rééducation se précise donc : faire en sorte que chacun puisse s'adapter à son milieu (familial, scolaire, social...) sans qu'il doive pour autant renoncer à sa personnalité, mais au contraire en développant les possibilités d'échange, de communication avec l'extérieur, et sachant connaître, maîtriser son corps par lequel tous les échanges sont possibles.

L'homme est avant tout un être parlant, et en se nommant, il parle de son corps : voilà ce qui le caractérise. En retour, son corps parle pour lui, parfois même à son insu. Cela suppose un corps qui n'est pas vécu sous la contrainte, la gêne, ou la honte.

« Les interventions du psychomotricien s'appuient sur l'instauration d'une relation éducative, d'accompagnement ou thérapeutique. Elles visent à accompagner, optimiser les potentialités et les compétences psychomotrices, les qualités de participation et d'adaptation du sujet à l'environnement matériel et humain dans le cadre de son projet de vie, dans ses activités de la vie quotidienne, professionnelles, de loisir ou sportives.

Le psychomotricien choisit et met en œuvre des techniques ou des médiations, notamment :

- L'intégration sensorielle,
- L'éducation gestuelle,
- Le contrôle postural, moteur (dont motricité fine) et gestuel,
- Le séquençage et la coordination des mouvements complexes et réfléchis (praxies),
- La communication verbale et non verbale,
- La relaxation, le toucher thérapeutique, l'enveloppement,
- L'expressivité dont l'expression corporelle, rythmique, artistique, créative, ludique,
- La représentation et l'imagerie mentale,
- La formalisation de procédures mentales en vue de suppléer une fonction altérée,
- Le bio-feed-back
- La remédiation cognitive,
- La graphomotricité, la graphothérapie,
- Les activités physiques adaptées,
- La médiation par le jeu,
- La médiation par l'eau, l'animal, etc. ...

Ces techniques ou médiations sont le support de la relation avec le sujet. Elles peuvent être utilisées avec une visée psychothérapeutique, notamment pour leur dimension projective et leur capacité à favoriser le réaménagement des représentations de soi.

Le psychomotricien exerce son art dans les champs du soin, du bien-être, de l'éducation et du social.

L'exercice est réglementé par l'Article L.4332-1 et suivants du Code de la Santé Publique et il respecte le champ d'intervention des autres professions réglementées.²

² Référentiel d'activités – Groupe de travail DGOS 2011

11. LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Le socioconstructivisme

Le socioconstructivisme sur lequel sont basés les référentiels de formation est le modèle qui guide nos choix pédagogiques. Il voit l'apprenant comme :

- Un «acteur central» du dispositif de formation,
- Un futur professionnel capable de réflexivité.

Il sera en cela accompagné et formé par ses pairs.

De cette théorie, deux concepts majeurs sont identifiés : l'apprentissage vicariant et la théorie de l'auto-efficacité. Pour Bandura³, les apprentissages par expérience directe surviennent le plus souvent sur une base vicariante, c'est à dire en observant le comportement des autres et les conséquences qui en résultent pour eux. Le sentiment d'efficacité personnelle désigne les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. La perception qu'a un individu de ses capacités à exécuter une activité, influence et détermine son mode de pensée, son niveau de motivation et son comportement.

Les formateurs seront accompagnateurs des étudiants dans leur évolution tout au long de la formation.

Les analyses de pratique et la réflexivité

«Le tournant réflexif» de Donald Schön (1993) signifie le changement de perspectives, de méthode et de posture pour aborder «l'agir professionnel» par la recherche. Il s'agit d'un changement de paradigme pour découvrir ce que les professionnels savent déjà et les manières dont ils utilisent les savoirs. Ceci se concrétise par le passage d'un centre d'intérêt à un autre :

- «Qu'est-ce que les professionnels ont besoin de savoir pour agir ?»
- «Qu'est-ce que les professionnels mobilisent dans leur agir professionnel ?»

Argyris et Schön (1978)⁴ ont proposé le concept de pratique réflexive, autrement dit de «*Conversation avec une situation*», pour désigner l'activité mentale complexe mobilisée pour résoudre les problèmes qui se posent aux «*praticiens*» dans la pratique d'un métier. Un praticien est réflexif lorsqu'il prend sa propre action comme objet de sa réflexion. «*Il se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend et pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré*» (Perrenoud 2004)⁵.

La posture réflexive fait partie intégrante des référentiels de formation. «L'entraînement réflexif» est une exigence permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

³ Albert Bandura, docteur en psychologie, université de Stanford (Californie). Auteur de *L'Apprentissage social* (Mardaga, 1985).

⁴ Schön, D-A 1994. Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal, Logiques

⁵ Perrenoud, Ph (2004) - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 2004 ; Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation.

In Inisan, J-F. (dir.), Analyse de pratiques et attitude réflexive en formation (pp. 11-32). Reims : CRDP de Champagne-Ardenne

Deux typologies d'analyses de pratique sont retenues au sein du CAMPUS : l'une formative qui s'inscrit dans une démarche qualité et l'autre en tant qu'analyse de pratique professionnelle réflexive qui interroge la singularité de l'action en lien avec l'histoire de vie de la personne. Elle questionne le contexte et l'organisation de travail dans un processus dynamique.

La pédagogie par projet

La pédagogie par projet s'appuie sur les possibilités qu'elle offre de s'aventurer au-delà des disciplines, et ainsi de mobiliser les compétences transversales des étudiants, de recourir aux TIC et d'intégrer les initiatives des acteurs autour d'un projet fédérateur. Elle cherche également à familiariser les étudiants à la complexité du monde professionnel actuel, tout en les aidant à construire au fur et à mesure de leur formation un projet personnel et professionnel.

Les projets transversaux

Les objectifs ont été centrés sur trois axes :

- L'adaptation de l'offre territoriale de formation
 - Projet campus
 - Projet GHT
 - Intégration des étudiants porteurs d'un handicap
- Amélioration de la qualité de la formation
 - la certification
 - la recherche
 - le projet Erasmus et la mobilité internationale
 - l'interdisciplinarité
- Le développement de l'offre de formation continue
 - Tutorat dans toutes les professions en santé
 - Pratiques innovantes
 - Amélioration des compétences des professionnels du territoire

12. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

Lors de sa prise de fonction, le psychomotricien sera capable de :

- Evaluer les besoins en soins du sujet.
- Assurer une prise en soins holistique à la personne soignée dans son environnement
- Elaborer un projet thérapeutique personnalisé en psychomotricité
- Adapter une méthodologie spécifique
- Intégrer une équipe pluridisciplinaire

Dans la conception de la formation du CAMPUS, les futurs professionnels sont formés :

- inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé, sanitaire et social, et avec une identité professionnelle assumée,
- autonomes, responsables, impliqués et disponibles,
- compétents par l'acquisition d'un trésor de savoirs, d'expériences (analyses de pratique), de curiosité, et dotés d'une aisance corporelle et relationnelle.

Quatre axes majeurs sont déclinés dans le projet pédagogique :

- la pluridisciplinarité,
- la recherche (évolution professionnelle),
- la mobilité internationale,
- l'innovation des méthodes pédagogiques et le développement durable.

La Pluridisciplinarité

Les futurs professionnels de cinq métiers du champ paramédical sont formés sur le CAMPUS.

Ces professions sont confrontées à des mutations importantes dans le domaine de la santé publiques :

- la promotion de la santé et la prévention primaire sont donc considérées comme nécessaires,
- les futurs professionnels contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de la population,
- la complexité du sujet, son cadre de vie et les facteurs sociaux sont pris en considération.

Dans toutes ces professions, une évolution de la demande de soins en lien notamment avec :

- le vieillissement de la population,
- les innovations techniques et les progrès médicaux,
- les nouvelles priorités de santé publique,
- la réforme du système de santé ou encore les changements réglementaires.

Ainsi toutes ces professions vont travailler, se côtoyer, collaborer sur un même territoire, pour un même patient à un moment ou à un autre de sa vie et de son parcours de soin.

La collaboration avec les différents partenaires du soin et le patient s'impose à tous. Ce qui fait que la dimension interprofessionnelle et la pluridisciplinarité sont donc devenues incontournables en formation.

La pluridisciplinarité, synonyme de multidisciplinarité, selon le Professeur Malchaire⁶ « consiste en des actions en commun de plusieurs spécialistes de différentes disciplines, vers un même objectif ». Ces spécialistes peuvent d'un côté travailler en parallèle, sans se rencontrer (la juxta-disciplinarité), ou d'un autre côté, de manière totalement intégrée, utilisant les uns et les autres, les concepts, les objectifs et les méthodologies des uns et des autres (l'interdisciplinarité).

Le CAMPUS propose donc un cadre favorisant les collaborations entre les formations.

- un lieu de formation commun en termes d'espaces partagés,
- une mutualisation des compétences des formateurs,
- une mutualisation d'enseignements académiques : (IFE + IFP) ; (IFP + EJE) ; (IFSI + IFAS) ; (IFSI + IFE).
- un conseil de Vie Etudiante transversal,
- des projets menés ensemble

⁶ Professeur J.MALCHAIRE - Université catholique de Louvain : Inter, multi, pluridisciplinarité au service du bien-être au travail ; Journées interdisciplinaires de Lorient 13 mai 2003

Il organise aussi des actions pédagogiques mobilisant les ressources spécifiques de chaque institut sur une thématique commune :

- présentations croisées des formations,
- études de situations cliniques pluridisciplinaires et élaboration de projets de soins,
- élaboration et réalisation d'actions communes en Santé Publique,
- conférences, « les vendredis du CAMPUS », 3 fois par an sur un thème transversal.

12.1. La Recherche

L'objectif de l'équipe pédagogique est de sensibiliser les étudiants à la démarche de recherche et de leur donner envie de poursuivre vers la filière doctorale.

La finalité est de permettre aux étudiants de se projeter vers des projets de recherche basés sur des données probantes.

Cette dimension est renforcée par la création des départements universitaires de sciences infirmières et de rééducation à l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines.

Ces futurs professionnels contribueront ainsi à l'organisation, la conceptualisation et la systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques.

Les étudiants seront accompagnés :

- au développement de la qualité des soins (Base probante),
- à s'adapter aux besoins de santé et aux contingences structurelles,
- à s'inscrire dans des projets de recherche clinique des différents acteurs du soin,
- à tenir compte des processus et résultats de leurs pratiques sur la santé.

12.2. Mobilité Internationale

Il s'agit de favoriser :

- le développement de la mobilité à l'international (interculturel),
- le développement des projets intracommunautaires,
- le soutien des projets individuels (aménagement de la programmation des cours, ouverture de la plateforme de formation à l'étranger).

Le campus est éligible à la charte « Erasmus » depuis 2018 en partenariat avec le CHIMM.

Choix pédagogiques

Pour tendre vers l'excellence, des méthodes pédagogiques sont déclinées dans chaque institut autour de :

- situations prévalentes et vignettes cliniques
- l'analyse de pratique et la réflexivité
- travaux de groupe pour l'apprentissage en interaction
- l'apprentissage par simulation

12.3. Individualisation des parcours

Le suivi des étudiants

Le suivi relève d'un dispositif légiféré dans les formations. Ce suivi est basé sur l'accompagnement de l'étudiant et sur son développement personnel. Cette stratégie est mise en œuvre par l'encadrement pédagogique au cours de la formation, en vue de l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice de la profession.

Selon Paul⁷ (2004), les modalités d'accompagnement sont un processus dynamique. Il appartient à l'accompagnateur de connaître ces modalités pour les utiliser en cohérence avec la finalité recherchée et le niveau de compréhension de l'étudiant accompagné.

La période de formation induit un processus de transformation chez l'étudiant dans la construction de son identité.

L'accompagnant, conscient du processus de transformation est en capacité d'identifier ce qui relève du processus de formation et des facteurs psychosociaux. Son éthique le conduit à orienter l'étudiant vers les services compétents.

Le suivi pédagogique est assuré par un formateur référent sur l'ensemble du cursus de formation, il comporte plusieurs temps définis dans chaque institut, individuel et collectif.

12.4. La formation clinique

Le parcours de stages est individualisé au regard de l'évolution des acquisitions en termes de compétences et du projet professionnel de l'étudiant. Il est construit avec l'étudiant et réajusté selon ses difficultés d'apprentissage et ses différentes projections.

Les stages seront effectués sur l'ensemble du territoire de santé de la région Ile-de-France et des régions environnantes. L'ensemble des équipes hospitalières et extra-hospitalières, se structurent afin de recevoir les étudiants. Le parcours individuel des étudiants doit laisser une place à la négociation personnelle de stage dans un secteur choisi afin de structurer le projet professionnel. Pour chaque stage proposé par un étudiant, la demande sera étudiée conjointement entre la direction de l'institut, le responsable des stages de l'IFP et la direction du lieu de stages afin d'élaborer un partenariat pédagogique qui réponde aux exigences de la législation.

Tous ces stages se dérouleront dans des établissements agréés, agrément donné par l'Agence Régionale de Santé après avis du conseil pédagogique de l'Institut de Formation en Psychomotricité.

13. PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

Organisation de l'alternance

Le parcours de stages est individualisé au regard de l'évolution des acquisitions en termes de compétences et du projet professionnel de l'étudiant. Il est construit avec

⁷ Paul H, 2004, L'accompagnement : posture professionnelle spécifique, édition L'Harmattan Paris

l'étudiant, réajusté selon ses difficultés d'apprentissage et ses différentes projections.

14. CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ATTESTATION AFGSU

Tous les étudiants bénéficient des enseignements théoriques et pratiques pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) de niveau 2. Les sessions de formations sont organisées avec les équipes pédagogiques, en groupe de 12 étudiants pendant la première année de formation en Psychomotricité de la formation en ergothérapie.

Un formateur AFGSU anime chaque session. Les critères de recrutement sont :

- être titulaire de l'attestation formateur AFGSU,
- au moins un formateur est issu des instituts de formation du
- les formateurs AFGSU ont suivi la formation « Formateur occasionnel ».

Un formateur est référent de l'organisation pédagogique, du suivi du matériel et du plan de formation.

Deux salles de formations sont dédiées à l'AFGSU : 1 salle pratique et 1 salle organisée en salle decours.

Le partenariat avec le CESU 78 organise les sessions de formation et délivre les attestations.

15. MAQUETTE DU DOSSIER DE FORMATION

Depuis 2015, le Campus de formation s'est engagé dans un objectif de dématérialisation des documents administratifs et pédagogiques.

Le logiciel de scolarité « Formeis » est le support du dossier de formation de l'étudiant en Psychomotricité, tout au long de son parcours.

Un dossier de formation au format papier est également disponible et comprend : une fiche de renseignements administratifs mise à jour annuellement, les certificats médicaux et de vaccinations, les documents relatifs au mode de financement de la formation, les différents courriers relatifs à la formation de l'étudiant

16. REGLEMENT INTERIEUR DE L'INSTITUT

(Document joint)

17. EVALUTION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'institut évalue son dispositif pédagogique à travers les indicateurs suivants :

- L'absentéisme des étudiants lors des cours obligatoires et en terrain de stage ;
- Le taux d'étudiants en difficulté (évaluations théoriques, pratiques, compétences évaluées en stage...) ;
- Les comportements à la marge des règles de fonctionnement de l'IFP (nombre d'étudiants relevant du conseil de discipline, nombres d'avertissements envoyés) ;
- Les données d'intégration dans la vie professionnelle ;
- Les retours des tuteurs, appréciés régulièrement par la référente des stages ;
- Les retours des étudiants concernant les enseignements et les stages ;

- L'évaluation de la qualité de vie sur le campus par les étudiants ;
- Le retour des intervenants concernant l'organisation des enseignements, notre collaboration, les évaluations ;
- Les rencontres régulières avec les représentants des étudiants des différentes promotions et du BDE ;
- Les rencontres régulières avec les intervenants extérieurs et leur fidélisation;
- L'évaluation de la satisfaction des étudiants en fin de formation ;
- Le taux de réussite au diplôme d'Etat

La qualité des enseignements fait l'objet de bilans semestriels de la part des étudiants, analysés avec leur formateur référent. Ces bilans aboutissent aux ajustements pédagogiques jugés nécessaires.

Au terme de chaque période de stage, les étudiants sont sollicités pour évaluer la qualité de l'accueil et du tutorat proposés, à travers un questionnaire en ligne. Un bilan annuel est présenté lors de la journée consacrée aux partenaires de stage dans un souci d'amélioration continue de la qualité du tutorat et leur est transmis par courriel.

Les conditions de vie à l'institut sont également évaluées au sein de la Section de la Vie Etudiante qui se réunit deux fois par an.